



# Compte rendu du Comité Technique Local du 31 mars 2022

## NRP : LE CHAOS

Le principal sujet à l'ordre du jour de ce CTL est la présentation des nouvelles conséquences du NRP dans le département du Rhône, ou comment déstructurer encore un davantage notre réseau, notre maillage territorial qui faisait notre force. En très peu de temps nous subissons fermetures, délocalisations, déménagements et fusions en tous genres. Le tout accompagné de suppressions d'emplois massives.

### 1) Sujets d'ordre général :

- **Les deux paieries régionales et départementales** ne fusionneront pas mais c'est le résultat de consultations externes et de la volonté politique extérieure à la DRFIP.

- **Le SGC de SAINT PRIEST** va déménager à BRON pour pouvoir accueillir les collègues des trésoreries de St Symphorien d'Ozon, Meyzieu puis Villeurbanne toutes appelées à fermer. Pour les agents, une réunion de concertation aura lieu le 23 mai. FO dénonçait depuis plus de deux ans un projet irréaliste. Il aura fallu attendre le 31 mars 2022 pour que la DRFiP constate l'impossibilité...

Le mouvement de mutation local sera lancé à la mi-mai, mais la Direction s'engage à laisser le temps aux agents concernés de faire leur demande de mutation éventuelle.

FO DGFIP a demandé des précisions quand à l'effectif prévu sur cette nouvelle structure.

La Direction a indiqué que «aujourd'hui» l'effectif prévu englobant celui des anciens sites concernés.

Elle a précisé qu'il en serait de même pour le SIP de LYON CENTRE.

Ces restructurations ouvrent en fait la porte à de nouvelles et lourdes suppressions d'emplois.

- **Pour le SIP de SAINT GENIS LAVAL :** Confirmation, des locaux vont donc être construits, sur 12 mois. Une installation est prévue au 1<sup>er</sup> septembre 2023 mais la création du service sera effective dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Entre ces deux dates la trésorerie de St

Genis comme le SIP Lyon Sud Ouest resteront dans leurs locaux actuels. Administrativement il n'y aura qu'un seul poste, un seul codique...

Dans ce cadre, FO a revendiqué la possibilité pour les agents qui le souhaitent de faire une demande vers SGL dès 2022 quitte à avoir un surnombre temporaire. L'idée est d'installer les agents dès 2022 de la façon la plus pérenne possible. Un paragraphe spécial pour le SIP de SAINT GENIS LAVAL devrait être prévu dans la note locale relatives aux mutations.

Elle s'engage aussi à étudier le périmètre des communes totales implantées sur SAINT GENIS ou GIVORS de façon à permettre le « calibrage le plus fin possible du nombre d'agents nécessaires pour chaque poste ».

**FO DGFIP dénonce ces restructurations, ces déstructurations opérées dans la précipitation sans souci des inquiétudes et de la souffrance des collègues ni de la désorganisation des services.**

Confirmations :

- **Le nouveau SGC de LYON et TASSIN** sera installé le 01/09/2023.

- **La trésorerie de VILLEURBANNE** fermera le 01/01/2023.

- **La création de la Trésorerie hospitalière de la métropole de Lyon** se fera le 01/09/2022 mais ne sera effective qu'au 01/09/2023 du fait que la gestion de certains hôpitaux ne sera pas rattachée au département de l'Isère comme cela était initialement prévu et rejoindra la Trésorerie des HCL.

- Au 01/09/2023, la **Trésorerie du VINATIER** deviendra une antenne ce qui revient évidemment à condamner le service à court terme.

#### **- la nouvelle CAE :**

FO-DGFIP a évoqué ce sujet pour lequel **la DRFiP avance masquée en ne comparant jamais les mètres carrés avant/après**. Nous avons évoqué la **pétition FO-CGT-CFTC qui circule actuellement à la CAE et les démarches à venir auprès du représentant de l'Etat**. Nous exigeons que cesse cet entassement et que des **m2 supplémentaires soient trouvés dans le quartier...** qui n'en manque pas.

Nous avons dénoncé l'arrivée de la Trésorerie de Lyon Métropole (près de cinquante agents) sur un site déjà largement surchargé et dont l'accueil devra se plier aux spécificités d'un poste SPL.

L'AGRASC sera implantée au 3ème étage soit 10 personnes environ.

La Direction justifie cet entassement par le fait que non content d'avoir un nombre de m<sup>2</sup> (tronqués) imposés, la politique immobilière de l'État exige un nombre de fonctionnaires prédéfini dans la nouvelle CAE. Le syndicat n'a que fai

Or comme les SIE sont sortis de la CAE il faut bien les remplacer !

**La Direction s'est une nouvelle fois bien gardée de répondre à nos questions relatives à la taille des bureaux, aux effectifs cibles des services et aux m<sup>2</sup> effectifs par agent...**

## **2) Les restructurations relatives aux SIP :**

La Direction a choisi une répartition pour les deux SIP survivants de LYON en fonction des deux berges des fleuves traversant notre ville.

Le problème était posé du SIP de LYON 6 qui entraînait un déséquilibre du nombre de collègues entre chaque SIP. L'arbitrage actuel a permis une répartition de 60 collègues pour chaque SIP lyonnais.

Le SIP de LYON Centre part plus tôt (4 juillet) à la CAE pour pouvoir faire des travaux à la Direction et permettre l'installation des collègues du SIE... En attendant le changement de bâtiment à la Part-Dieu. FO a dénoncé ce double déménagement à un an de distance, cette instabilité permanente.

Une réunion d'information concernant le déménagement du SIP LYON 3 du 9ème vers le 7ème étage de la CAE est prévue le 22/03.

Dans le prolongement de cette réunion, celle concernant le déménagement du PCR 2 du 4ème vers le 9ème étage (... vous suivez toujours ?) de la CAE est prévue le 24/03.

Le déménagement LYON 3 est prévu le 19/04. Comme cela coïncidera avec le début de la campagne IR, cette dernière sera gérée par l'équipe de l'accueil.

## **3) Les SIE :**

Les restructurations, des SIE posaient également le problème de la répartition des effectifs notamment avec le SIE LYON SUD-OUEST.

Soit on arrivait à un poste de 80 personnes assez difficile à gérer, soit, selon la Direction, c'était l'occasion de renforcer certains services qui perdaient des effectifs avec la fusion des SIE.

Aussi, la question des charges/emplois se fera lors des groupes de travail et des discussions avec les chefs de Service, notamment pour les tâches IS et CFE.

Le but est de se mettre d'accord sur les recalibrages des charges en fonction des missions avec l'idée d'avoir les compétences métiers dans les bonnes structures donc la Direction sera plus souple pour accorder des mutations locales des agents entre les différents SIE.

Le SIE de LYON CENTRE va déménager de l'aile Sofitel vers l'aile BIENNER une fois les travaux d'aménagement terminés.

Les effectifs du SIE LYON CENTRE vont être renforcés ponctuellement avec l'allocation d'un EDR supplémentaire et le prélèvement d'un agent expérimenté dans un autre service afin de palier aux difficultés rencontrées par le SIE.

Les délocalisations de missions (Valence et Lons le Saunier) conjuguées aux fusions et déménagements lyonnais et aux suppressions d'emplois constituent un cocktail explosif, destructeur des conditions de travail.

**Vos élus FO DGFIP ont voté contre ces restructurations qui n'ont de cesse de casser notre réseau, nos missions mais aussi de disséminer et briser nos compétences métiers !**

**Nous demandons l'arrêt immédiat de ces démarches irresponsables.**